

Demande de l'octroi de concession
pour la diffusion de programmes radio OUC
Zone Chablais

Requérant : Radio Chablais SA
Décembre 2007



Coordonnées pour tous compléments d'information :

Radio Chablais SA
M. Claude Défago, Directeur
Mme Véronique Turin, Adjointe du Directeur
Rue des Fours 11A / CP 112
1870 Monthey
tél. 024/47.33.111
fax 024/47.33.112
claude.defago@radiochablais.ch
veronique.turin@radiochablais.ch



Une région, vaudoise et valaisanne
Une association
Une radio

Une radio
à l'écoute de sa région

Une équipe professionnelle avec
des conditions de travail modernes

Des finances améliorées permettant la mise à niveau :
- de son effectif
- de sa technique

Un avenir :
- renforcer son rôle régional
- faire le pas du numérique

Sommaire

1. Le projet Radio Chablais	1
1.1 En résumé	1
1.2. Le projet Radio Chablais	2
1.2.1 Histoire	2
1.2.2 Le développement de Radio Chablais	2
1.2.3 Le projet : couvrir la région	3
1.2.4 La formation	5
1.2.5 Appui à la région	5
1.2.6 Conclusion	6
2. Identité du requérant	7
2.1 Indications générales concernant le requérant	7
2.2 Organisation et composition	7
2.3 Activité du requérant dans le domaine des médias	8
2.4 Participations individuelles dans l'entreprise	8
3. Programme	10
3.1 Type de programme - résumé	10
3.1.1 Information : à forte dominante régionale	10
3.1.2 Animation	10
3.1.3 Services	10
3.1.4 Indication en % du temps d'émission global consacré à la région	10
3.2 Concept du programme	10
3.3 Le programme	11
3.3.1 L'information	11
3.3.2 L'animation	12
3.3.3 Les services	13
3.3.4 divers	13
3.4 Mandat de prestations	14
3.4.1 Gestion de la qualité rédactionnelle	14
3.4.2 Conditions de travail	14
3.5 Production	15
3.5.1.Studios	15
3.5.2 Emplois fixes prévus	15
3.5.3 Collaborations régulières	16
4. Financement	17
4.1 Fonds propres	17
4.2 Fonds de tiers	17
4.3 Plans	17

<u>5. Informations sur les obligations particulières</u>	<u>18</u>
5.1 Ressources humaines	18
5.2 Système de qualité	18
5.2.1 Concept de formation	18
5.2.2 Séparation des activités rédactionnelles et économiques	19
5.2.3 Contrôle de qualité	19
5.2.4 Audit de qualité externe	19
<u>6. Diffusion</u>	<u>20</u>
6.1 Zone Chablais	20
6.2 Diffusion technique	21
<u>7. Services additionnels</u>	<u>22</u>

Liste des annexes

Annexe 1	: Extrait du registre du commerce de Radio Chablais SA
Annexe 2	: Statuts de Radio Chablais SA
Annexe 3	: Organigramme Association du Chablais/Radio Chablais SA
Annexe 4	: Règlement d'exploitation
Annexe 5 (confidentielle)	: Acte de fondation de Radio Chablais SA
Annexe 6 (confidentielle)	: Modèle de convention d'actionnaires
Annexe 7 (confidentielle)	: Lettre aux communes et association et tableau de répartition
Annexe 8	: Rapport de gestion 2006
Annexe 9	: Comptes de résultats et bilan 2006
Annexe 10	: Extrait du registre du commerce de l'Association du Chablais
Annexe 11	: Bilan d'entrée de Radio Chablais SA au 01.07.07
Annexe 12 (confidentielle)	: Convention de crédit
Annexe 13	: Planification financière 2008-2012
Annexe 14	: Budget 2008
Annexe 15	: Charte rédactionnelle (à valider simultanément avec la CCT)
Annexe 16	: Déclaration des devoirs et des droits du journaliste et ses directives
Annexe 17	: Le programme de Radio Chablais SA
Annexe 18	: Grille des émissions de Radio Chablais SA

1. Le projet Radio Chablais

1.1 En résumé

Radio Chablais a été créée en 1983 par l'Association du Chablais afin de donner un média à une région séparée par une frontière cantonale (VD-VS) mais aux intérêts communs. A l'heure de demander une nouvelle concession, Radio Chablais SA entend poursuivre dans la même voie.

Histoire

Le Chablais n'a jamais eu d'identité propre. On peut, en revanche, parler de communauté d'intérêt. Son développement actuel, qui se joue des frontières cantonales, en témoigne : Radio, Hôpital, agglomération Monthey-Aigle.

Développement de Radio Chablais

D'abord limitée au Chablais, Radio Chablais a vu sa concession s'étendre à la Riviera et au Pays d'Enhaut. Le Chablais reste le cœur de son activité.

Sa couverture technique – réseau d'émetteurs – et ses moyens financiers ont permis d'assumer à la fois cette extension et l'augmentation des prestations qui en découlent.

Le projet : couvrir la région

Couvrir la région au plus près et dans tous les domaines – politique, économique, culturel, sportif, social... - reste l'objectif prioritaire de Radio Chablais. Sans pour autant la couper, ni la région d'ailleurs, du monde. Cela se fait autour des trois axes principaux de son activité :

- l'information,
- l'animation,
- les services.

La formation

Former des professionnels des médias dans tous les domaines restera au centre des préoccupations de la radio et de son propriétaire, l'Association du Chablais : journalistes, animateurs, commerciaux, administratifs...

Appui à la région

Radio Chablais continuera à faire profiter la région et ses acteurs de son savoir-faire, notamment lorsqu'elle vient en appui lors de manifestations ou d'événements.

Conclusion

Avec sa nouvelle concession, Radio Chablais entend bien rester un lien au sein du Chablais et de ses populations.

1.2. Le projet Radio Chablais

Radio Chablais a été créée en 1983 par l'Association du Chablais afin de donner un média à une région séparée par une frontière cantonale (VD-VS) mais aux intérêts communs. Cette mission de cohésion a été engagée en 1971 déjà par les pères de l'Association du Chablais.

A l'heure de demander une nouvelle concession, Radio Chablais SA entend poursuivre dans la même voie. Une voie qui, en plus de 23 ans, a fait d'elle le média régional numéro 1 voire, par le jeu des concentrations, le seul média couvrant la région qui s'étend de Vevey à Martigny.

1.2.1 Histoire

Sans entrer dans une étude historique stricto sensu, il faut se souvenir que le Chablais (du latin caput lac, la tête du lac) n'a jamais eu d'identité propre. Au gré des occupations, il a été français, bernois ou valaisan jusqu'à ses frontières actuelles.

Pour la partie suisse, cette situation fait que cette région est éloignée politiquement et économiquement des ses capitales, Lausanne ou Sion.

Sans vouloir entrer dans un processus indépendantiste, les initiateurs de l'Association du Chablais – de Montreux, d'Aigle, de Vouvry, de Monthey... - ont choisi d'unir leurs forces pour se faire mieux entendre et pour contribuer au développement de la région de manière plus efficace selon le principe de « l'union fait la force ». Résultat concret, le Chablais vaudois et valaisan a été reconnu comme « région LIM » sans frontière.

Lorsque la possibilité de demander des concessions de radios locales a été donnée, les mêmes initiateurs ont saisi la balle au bond.

Vingt-trois ans après la première émission – le 20 juin 1984 – Radio Chablais s'est imposée comme le média de référence de cette région.

En 1995, le renouvellement des concessions a élargi sa zone à la Riviera et au Pays d'Enhaut. Le défi était difficile à relever mais force est de reconnaître que de nombreux éléments permettent de penser qu'à défaut d'identité commune il y a au moins une réelle communauté d'intérêt.

Outre la radio, l'arrivée du Centre mondial de cyclisme à Aigle ou la prochaine réalisation d'un hôpital unique pour la Riviera et le Chablais atteste de cette communauté d'intérêt. Autre démonstration le concept fédéral d'agglomération reconnaît l'agglomération « Monthey – Aigle ».

Aujourd'hui, le Chablais est une région particulièrement dynamique sur le plan économique. Les entreprises s'y installent, toutes les grandes enseignes commerciales y sont installées, sa population augmente.

Toutefois, et la radio en subit les conséquences, ce développement ne permet pas de compenser l'absence d'une grande ville et d'oublier définitivement les disparités cantonales. Des handicaps subsistent donc.

1.2.2 Le développement de Radio Chablais

Depuis sa première émission le 20 juin 1984, Radio Chablais n'a jamais changé de cap. Elle est une radio régionale au service de sa région. Dès la première minute et avec constance, elle a rempli le rôle de service public de proximité aujourd'hui officiellement reconnu.

D'un effectif initial de quatre personnes et quelques bénévoles, Radio Chablais est devenue une véritable entreprise qui, avec sa régie publicitaire RCR Sàrl, emploie une trentaine de personnes mensualisées et quelques dizaines payées à la pige ou à l'heure.

Une des étapes les plus importantes aura été l'extension de zone à la Riviera et au Pays d'Enhaut. Malgré des moyens limités, Radio Chablais a rempli au mieux ce mandat. Le Chablais reste toutefois le territoire qui concentre l'essentiel de ses efforts.

Sur le plan technique, ce quart de siècle a permis de passer d'une seule fréquence très lacunaire à un réseau FM qui permet de desservir la zone attribuée à Radio Chablais avec un minimum de points faibles. Reste que la région de Bouveret – St-Gingolph pourrait être mieux desservie comme la vallée du Rhône en amont de St-Maurice. Ce second point noir devrait être corrigé avec la nouvelle concession.

Financièrement enfin, Radio Chablais a vu son budget augmenter régulièrement. Il lui a permis d'assumer son développement mais sans jamais pouvoir échapper au permanent exercice d'équilibrisme qui est le sien depuis plus de vingt ans. Elle bénéficie toujours de l'appui des communes du Chablais. Un appui qui est le même qu'en 1984. C'est l'augmentation du volume publicitaire qui a fait la différence. Et demain, celle de la redevance.

1.2.3 Le projet : couvrir la région

A l'heure de demander une nouvelle concession, Radio Chablais n'entend pas changer de stratégie, une stratégie qui est dictée par la mission que lui confie son propriétaire, l'Association du Chablais.

En clair, il s'agira de maintenir et de développer la couverture régionale dans tous les domaines : politique, économique, culturel, sportif, etc.

Pour cela, Radio Chablais continuera d'articuler ses activités autour de trois axes majeurs :

- a) l'information,
- b) l'animation,
- c) les services.

a) L'information

L'information sera toujours le fait d'une rédaction professionnelle composée de journalistes RP et de stagiaires-journalistes formés au CRFJ (Centre romand de formation des journalistes).

Cette rédaction a pour rôle de suivre au plus près la vie de la région, du plus petit fait à l'événement majeur.

Dans les faits, pour prendre un exemple politique, cela signifie signaler une hausse d'impôts dans une petite commune, couvrir l'élection d'un municipal, suivre les élections fédérales ou rencontrer la Présidente de la Confédération qui est de passage dans la région.

Dans les autres domaines, la démarche est la même. Par exemple, de la deuxième ligue de football à la LNA de basket-ball.

Des échanges d'informations et la gestion partagée avec d'autres radios d'une rédaction au Palais fédéral permet d'éviter le cloisonnement de la radio et de sa région.

Les journalistes de Radio Chablais ont toujours bénéficié des conditions définies dans la CCT qui lie Presse romande et Impressum. Une CCT propre aux radios régionales romandes est en cours d'élaboration. Radio Chablais s'y ralliera.

b) L'animation

L'animation a pour tâche de mettre en ondes un programme musical qui respecte la diversité de la région et des goûts. Cet éclectisme est une difficulté particulière mais tant la vocation de la radio que la faible population de son bassin lui interdisent de « cibler » en choisissant un style plus qu'un autre.

La concurrence de plusieurs radios privées suisses a, ces dernières années, accru cette difficulté.

Ce programme musical inclut également, en soirée, des styles de musique plus particuliers qui touchent un public plus restreint : folklore, choral, fanfare, latino, jazz, etc.

L'animation se charge aussi de nombreuses rubriques ou éléments de programme. Comme pour la rédaction, la priorité reste la vie de la région. Chaque rubrique, chaque magazine, chaque interview doit suivre cette règle. C'est principalement la vie sociale et culturelle qui est prise en charge par les animateurs.

La présence sur le terrain lors d'événements majeurs est aussi importante. Il peut s'agir de festivals ou de fêtes de musique, d'une manifestation du 1^{er} août ou d'un meeting aérien. Radio Chablais est aussi co-organisatrice d'événements tels que les *Feux du Pont Rouge* qui mettent en évidence, dans une salle de la région, de jeunes artistes suisses.



L'animation est aussi un acteur essentiel des journées spéciales « Cartons du Cœur », « Sapin de Noël de Terre des Hommes », « Sapin du Cœur »... qui viennent en aide à des organismes de la région.

c) Les Services

Radio de service public de proximité, Radio Chablais remplit sa tâche avec le souci permanent d'être à la disposition de sa région. Son « memento » n'ignore rien de ce qui se passe, du simple cours de sauveteurs pour les jeunes conducteurs au spectacle d'envergure du Théâtre de Vevey, du Crochetan ou de l'Auditorium Stravinsky.

Ce mémento est encore renforcé par des magazines qui, à plusieurs moments de la journée, présentent dans le détail les manifestations annoncées.

Les services englobent également les informations destinées à la population : info route, info neige, bulletin des avalanches, etc.

Les informations à caractère social ou associatif sont également nombreuses.

Reste enfin la sécurité publique. Radio Chablais fait partie du système CECA mis en place en Valais pour intervenir en cas de catastrophe naturelle ou industrielle. Un contrat particulier lie la radio au site chimique de Monthey, principal risque industriel de la région.

Annexe 17 : programme de Radio Chablais SA

Annexe 18 : grille des émissions Radio Chablais SA

1.2.4 La formation

Radio Chablais joue également un rôle important dans le domaine de la formation. Partie de zéro en 1984, elle est aujourd'hui une petite entreprise qui, tous services confondus, occupe une trentaine de personnes.

La formation concerne :

- les journalistes. Stagiaires dans une première phase de deux ans, ils suivent la formation du CRFJ, le Centre romand de formation des journalistes. Nombre d'entre eux ont poursuivi leur carrière dans les principaux médias de Suisse romande ;
- à noter que Radio Chablais accueille, principalement pendant les périodes de vacances, des étudiants se destinant au journalisme. Certains d'entre eux ont été par la suite engagés. D'autres ont trouvé des places ailleurs ;
- de jeunes élèves des écoles et des collèges de la région viennent également un ou deux jours en rédaction pour une première approche du métier ;
- les animateurs sont également formés par Radio Chablais. Certains sont devenus professionnels à part entière, parfois dans d'autres radios ;
- depuis 2006, les animateurs peuvent bénéficier d'une formation comparable à celle des journalistes dans le cadre du CRFJ. Cette formation a été mise sur pied avec la RSR ;
- autre secteur de formation, l'administration a engagé depuis un an une apprentie employée de commerce.

1.2.5 Appui à la région

Les collaborateurs de Radio Chablais, journalistes et animateurs notamment, apportent régulièrement leur appui lors d'événements organisés dans la région. Quelques exemples :

- animation de la soirée-rencontre avec la population de Monthey organisée par Mme Micheline Calmy-Rey, présidente de la Confédération ;
- animation de très nombreux débats politiques mis sur pied par des partis ou des associations ;
- animation de gala, tel celui de Stéphane Lambiel à Champéry ;
- service de presse de manifestations non commerciales ;
- etc.

1.2.6 Conclusion

L'Association du Chablais a voulu, en 1984, que Radio Chablais soit un lien entre les populations du Chablais vaudois et valaisan. Un lien qui fasse oublier la frontière et contribue à la cohésion de la région.

Cela a été fait, se poursuit et se perpétuera grâce à une nouvelle concession qui ne changera rien à la vocation première de Radio Chablais.

Au fil du temps, et cela aussi continuera, Radio Chablais a dû s'affirmer dans le monde de la radio pour répondre à la concurrence des autres radios privées, d'abord françaises puis, aujourd'hui, suisses.

Petite dans le paysage radiophonique suisse et romand, elle entend bien poursuivre sur sa lancée, suivie qu'elle est par près d'un Chablaisien sur deux.

2. Identité du requérant

2.1 Indications générales concernant le requérant

Radio Chablais SA
Rue des Fours 11A
CP 112
1870 Monthey
tél. 024/47.33.111
fax 024/47.33.112
info@radiochablais.ch

Représentée par M. Claude Défago, Directeur, Administrateur-délégué, C/o Radio Chablais SA, Rue des Fours 11A, CP 112, 1870 Monthey, claudedefago@radiochablais.ch

Annexe 1 : extrait du registre du commerce



2.2 Organisation et composition

2.2.1 Radio Chablais SA est une société anonyme créée le 1^{er} juillet 2007, dont le siège est à Monthey.

Annexe 2 : statuts de Radio Chablais SA

2.2.2 L'organisation générale et les structures prévues figurent sur l'organigramme général de l'Association du Chablais et le règlement d'exploitation annexés.

Annexe 3 : organigramme

Annexe 4 : règlement d'exploitation

2.2.3 Composition des organes directeurs :

Conseil d'administration :

- M. Nicolas Mettan, Président, Evionnaz (VS), nationalité suisse
- M. Pierre-Yves Robatel, Vice-Président, St-Maurice (VS) ; nationalité suisse
- Mme Sylviane Ansermoz, administratrice, Villeneuve (VD), nationalité suisse
- Mme Valérie Bressoud-Guérin, Administratrice, Champéry (VS), nationalité suisse
- M. Claude Défago, Administrateur-délégué, Monthey (VS), nationalité suisse

Direction : M. Claude Défago, Monthey (VS), nationalité suisse

Organe de révision : bureau fiduciaire Ch.-H. Zufferey SA à Aigle (VD)

2.2.4 Capital-actions : Fr. 100'000.-, entièrement libéré (mille actions nominatives de Fr. 100.-) dont :

- neuf cent nonante-huit actions de Fr. 100.- au nom de l'Association du Chablais,
- une action de Fr. 100.- à M. Nicolas Mettan à titre de fiduciaire et
- une action de Fr. 100.- à Mme Valérie Bressoud Guerin, à titre de fiduciaire.

En date du 13 novembre, l'Association a décidé d'offrir aux communes chablaisiennes, eu égard à leur soutien fidèle et au rôle important joué par notre média dans la vie régionale, la possibilité d'avoir un droit de regard sur le fonctionnement de la société anonyme. L'Association a ainsi accepté d'ouvrir le capital-actions de Radio Chablais SA, à hauteur de 10% au maximum, en proposant la cession gratuite aux communes et aux deux associations régionales du Chablais, de quatre-vingt huit actions de Fr. 100.-, selon une répartition tenant compte des versements annuels (voir annexe 7). Une convention d'actionnaires a été établie.

Les actionnaires exercent leur droit de vote à l'assemblée générale, proportionnellement à la valeur nominale de toutes les actions qui leur appartiennent. Chaque actionnaire a droit à une voix au moins, même s'il ne possède qu'une action.

Annexe 5: acte de fondation de la société Radio Chablais SA, comprenant la mention de souscription des actions (page No 4/8)

Annexe 6 : convention d'actionnaires pour les communes et associations régionales

Annexe 7 : copie de la lettre au communes avec tableau de répartition

Annexe 8 : rapport de gestion 2006

Annexe 9 : comptes de résultats et bilan de l'année 2006

2.3 Activité du requérant dans le domaine des médias

Radio Chablais SA n'exerce et ne prévoit aucune activité, en Suisse et à l'étranger, dans le domaine des médias ou dans des secteurs apparentés.

2.4 Participations individuelles dans l'entreprise

Personne morale détentrice d'une part de cinq pour cent au moins de part de capital ou des droits de vote:

2.4.1 Raison sociale et siège de la société : Association du Chablais, siège à St-Maurice (VS)

2.4.2 Composition du comité de l'Association du Chablais

- M. Pierre-Yves Robatel, Président,
- Mme Anne Décaillet,
- Mme Annie Oguey, Pdt de l'Ass. régionale pour le développement du district d'Aigle,
- Mme Mady Perréaz,
- Mme Véronique Turin, Secrétaire & Trésorière,
- M. Philippe Bressoud,
- M. Jean-Pierre Gétaz,
- M. Raphaël Granger,
- M. Antoine Lattion, Président de l'Ass. régionale Monthey – St-Maurice,
- M. Jean-Pierre Melly,

- M. Philippe Ritter.

Le but de l'Association du Chablais est de renforcer l'identité du Chablais et, à cet effet, de prendre toutes mesures propres à favoriser le rapprochement des populations qui l'habitent et le développement harmonieux des Chablais valaisan et vaudois sur les plans de la culture, du bien-être, de l'économie et des loisirs ; l'Association comprend également une section dénommée Radio Chablais dont le but spécifique est de promouvoir le développement de la radio locale sur les territoires des Chablais vaudois et valaisan conformément aux termes de la concession octroyée par le Conseil fédéral le 20.06.1983.

Les communes du Chablais, membres de l'Association du Chablais, sont des partenaires indispensables de la radio. Leur soutien annuel représente environ 10% des recettes totales de l'entreprise. Ces ressources permettent la mission de service de proximité imposée à notre radio. L'Association du Chablais leur a donc offert la possibilité d'obtenir des actions de la future Radio Chablais SA, par une cession d'actions en fonction du nombre d'habitants par commune. Cela permet de leur offrir un droit de regard sur Radio Chablais. Une convention d'actionnaires a été établie, incluant notamment la protection de l'actionnariat. Il est relevé qu'un maximum de 9.8% du capital-action est ouvert. La part individuelle de chaque commune est donc largement inférieure à 5% du capital.

Annexe 10 : extrait du registre du commerce de l'Association du Chablais

Annexe 3 : organigramme de l'Association du Chablais

3. Programme

3.1 Type de programme - résumé

- 24 heures sur 24
- 7 jours sur 7
- un objectif : la région
- trois axes : information, animation, services

3.1.1 Information : à forte dominante régionale

3.1.2 Animation

- en prise directe avec la vie de la région,
- appui aux activités régionales sociales et associatives,
- un programme musical varié touchant l'ensemble de la population.

3.1.3 Services

- informer sur les activités de la région,
- informations – conseils,
- appuyer les activités « sécurité publique ».

Dans tous les cas et selon ses possibilités et compétences, soutenir les activités mises sur pied dans la région.

3.1.4 indication en % du temps d'émission global consacré à la région

La proportion musique – non musique de Radio Chablais est de l'ordre de 65-70% - 30-35%. C'est donc dans le tiers « parlé » de la radio qu'il faut prendre en compte la part régionale.

En l'occurrence, sur ce temps, plus de 90 % sont consacrés à la région. Il s'agit notamment:

- des informations,
- des magazines de l'animation,
- des mémentos,
- des annonces de service,
- de la publicité (90 % régionale).

Le programme musical intègre aussi des artistes régionaux, romands et suisses. Par ailleurs nos émissions spécialisées (folklore, fanfares, chorales, classique) font une large place à la région. Le pourcentage reste néanmoins faible.

On peut ajouter la présence régulière de la radio sur le terrain, en prise directe avec la vie de la région.

3.2 Concept du programme

Le programme de Radio Chablais est à vocation régionale. Faisant une large place à l'information, au sens large, elle cherche à séduire le public le plus vaste possible, notamment par un programme musical très éclectique. Le public-cible est, tout simplement, la population de la région Chablais-Riviera-Pays d'Enhaut.

La totalité des émissions est produite par Radio Chablais avec, en permanence, un seul objectif : la région.

La proportion d'informations « parlées » dépasse 30 %. Ce programme est diffusé 24h/24, 7j/7, 365 jours par an.

3.3 Le programme

La totalité du programme de Radio Chablais est conçue pour assurer son ancrage sur sa région, mission qui lui est fixée et qu'elle poursuit.

Comme déjà dit en d'autres points, ce programme s'articule autour des trois axes que sont :

- 4.3.1 l'information,
- 4.3.2 l'animation,
- 4.3.3 les services.

3.3.1 L'information

La rédaction de Radio Chablais est composée de journalistes RP et de stagiaires-journalistes dont les conditions de travail sont alignées sur la CCT Presse romande-Imprimé dans l'attente d'une CCT propre aux radios privées romandes. Elle emploie également quelques pigistes ou stagiaires, pour la plupart des universitaires. Elle leur confie des sujets plus faciles à traiter. Tous sont rémunérés.

La rédaction met l'accent sur l'actualité régionale. Elle le fait lors des bulletins et journaux d'information :

- du lundi au vendredi de 5h30 à 8h00, de 11h00 à 13h00 et de 17h00 à 19h00,
- le samedi de 6h00 à 9h00 et de 17h00 à 19h00,
- le dimanche de 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 19h00.

Des émissions spéciales en dehors de ces tranches horaires sont mises sur pied pour la couverture d'événements, de compétitions sportives, de débats politiques, etc. Ces émissions peuvent être programmées à toute heure.

La rédaction tire ses informations de :

- communiqués,
- conférences de presse,
- recherches personnelles...

La rédaction couvre tous les domaines d'activité de la région dans des formats qui vont de la brève au magazine :

- politique,
- économie,
- culture,
- sports,
- faits divers...

A titre d'exemple, la campagne électorale nationale 2007 a, en plus du suivi de l'actualité, été couverte par :

- 12 débats de 20 minutes mettant aux prises des candidats de la région,
- des magazines présentant les tout petits partis,
- un débat public avec tous les candidats jeunes de la région,

- les interviews en direct de pratiquement tous les candidats au Conseil National et au Conseil des Etats valaisans et vaudois (quelques refus mineurs),
- deux journées spéciales « résultats » avec présence sur le terrain régional, à Sion et à Lausanne.

Le travail de la rédaction est aussi renforcé par la collaboration avec sept autres radios. Cela lui permet de suivre la vie fédérale à Berne, de couvrir des événements importants (JO, Euro...) et d'échanger des informations d'intérêt romand. Elle ne se coupe donc pas du reste du pays et du monde.

Ses sources extérieures sont, notamment, l'ATS et SI.

3.3.2 L'animation

Les animatrices et animateurs permanents de Radio Chablais ont tous été formés, du moins au départ, « sur le tas ». Le Chef des programmes a néanmoins suivi une année de cours dans une école de radio en France. Deux animateurs ont suivi les cours récemment mis sur pied au CRFJ avec la RSR. Dès 2009, au plus tard, ils devraient être rattachés à la CCT RRR-Impressum actuellement en chantier.

L'animation compte aussi sur plusieurs collaborateurs non permanents, occupés notamment le soir et le week-end. Certains deviendront probablement professionnels.

L'animation a pour première tâche de proposer un programme musical qui, tout en tenant compte des intérêts des auditeurs de radio en générale – les tubes p.ex. – se démarque des programmes proposés sur la région par d'autres radios concurrentes, suisses ou françaises, y compris de la RSR.

Ce programme fait une large place à la production francophone et aussi suisse, voire régionale.

En soirée ou le week-end, des émissions spécialisées sont diffusées : folklore, chant choral, fanfare, classique, jazz, italien, latino, jeunes, etc.

Ex. : l'émission classique du dimanche soir diffuse des concerts enregistrés dans la région, parfois donnés par des artistes ou des ensembles de la région. Idem pour les fanfares, les chorales...

L'animation poursuit ce travail en mettant sur pied 3-4 fois par an une soirée diffusée en direct d'une salle de concert animée par des jeunes de la région, le Pont rouge à Monthey. Sous le titre *Les Feux du Pont rouge* trois heures d'émission et de concert en public permettent à de jeunes artistes romands de se faire connaître, en général lors de la sortie d'un album.

L'animation est aussi sur le terrain lors de manifestations populaires tels que des festivals de musique, les ballons de Château d'Oex ou le carnaval. S'y ajoutent aussi les comptoirs régionaux.

L'animation se charge aussi de la présentation :

- de manifestations culturelles,
- d'activités sociales ou associatives,
- de conseil à la population (santé, jardin, etc.).

Ses interlocuteurs et les sujets traités sont tous de la région ou liés à elle.



Radio Chablais au Comptoir de la Riviera 2007, à Montreux

3.3.3 Les services

Cette partie du programme est assurée par la rédaction et/ou l'animation. Elle fait partie du mandat de « service public de proximité » de Radio Chablais.

Les services sont constitués de toutes les annonces, type « memento », qui font connaître la vie et les activités de la région : spectacles, expositions, manifestations, sorties des aînés, courses d'école, etc.

Ex. : en hiver le bulletin d'enneigement est rédigé tous les matins avec les informations recueillies le jour-même.

Les services, ce sont aussi les journées ou les opérations spéciales qui permettent de soutenir des actions sociales ou humanitaires:

- les Colis et Cartons du Cœur (récolte annuelle),
- le Sapin du Cœur en faveur d'associations d'entraide de la région,
- la vente des sapins de Noël de la Maison de Terre des Hommes,
- sport-Handicap Chablais.

Les services, ce sont aussi les nombreuses journées (10-12) consacrées aux différents passeports-vacances de la région.

Les services incluent également tout le chapitre de la sécurité publique. Pour cela Radio Chablais :

- est intégrée au plan CECA du canton du Valais,
- est à disposition de l'ORCA du canton de Vaud,
- fait partie des EM de crise de Monthey et du district,
- est liée techniquement au site chimique de Monthey,
- participe aux exercices de ce site ou du canton du Valais...

3.3.4 divers

- Depuis 22 ans, Radio Chablais met sur pied une compétition sportive qui est devenue Le rendez-vous printanier de la course à pied entre Lausanne et Sierre : le Tour du Chablais.

En six étapes, le mercredi soir, un peloton fort de 700-800 coureurs sillonne les routes et les chemins du Chablais où des parcours accessibles à tous sont préparés. Ce peloton est essentiellement composé de « populaires ». Lorsque les écoliers courent, ils sont plus de 1000, âgés de 15 à 75 ans, à participer à cette fête.



Étapes du Tour du Chablais



photo: Gérard Berthoud - DG Sports

Radio Chablais assure toute la logistique de l'épreuve (administration, assurances, sécurité, chronométrage...) mais s'appuie sur six sociétés locales, sportives en général, pour l'organisation sur le terrain. Ces sociétés encaissent une partie de l'inscription et peuvent gérer une cantine d'après-course. Elles améliorent ainsi leurs finances et apportent un événement à leur ville ou village.

- Radio Chablais organise régulièrement des voyages en Suisse et à l'étranger pour ses auditeurs afin de leur faire découvrir des artistes de renoms en concert.
- Radio Chablais apporte aussi son appui aux écoles, associations, sociétés, partis politiques... de la région en recevant leurs élèves, en soutenant leurs activités, en animant leurs manifestations ou débats, etc.
- Radio Chablais participe en outre à des travaux sur le développement de la région (p.ex. projet d'agglomération).

Annexe 17 : programme de Radio Chablais

Annexe 18 : grille des émissions de Radio Chablais

3.4 Mandat de prestations

3.4.1 Gestion de la qualité rédactionnelle

Radio Chablais a constamment eu le souci de la qualité de ses informations. Pour cela :

1. sa rédaction est composée de journalistes RP et de stagiaires-journalistes suivant la formation du CRFJ ;
2. le recours à des pigistes et/ou stagiaires non professionnels ne se fait que dans le cadre de stages de formation, universitaires notamment, avec un encadrement constant ;
3. la rédaction est placée sous la direction d'un rédacteur en chef, assisté d'une rédactrice en cheffe-adjointe ;
4. les journalistes adhèrent :
 - à une charte rédactionnelle (à valider simultanément à la CCT) ;
 - à la déclaration des Devoirs et des Droits des Journalistes et ses directives ;
5. la rédaction tient une séance quotidienne, doublée, le lundi, d'une séance hebdomadaire analysant la semaine écoulée et esquissant la ou les semaines à venir ;
6. la rédaction compte de 8 à 9 postes. La perspective d'une redevance plus importante lui permettra d'augmenter quelque peu cet effectif ;
7. la proportion de journalistes RP et de stagiaires-journalistes est de 4 : 1 comme l'exigent les règles du CRFJ ;
8. outre les cours du CRFJ, les journalistes de Radio Chablais suivent les cours mis sur pied par la RRR et par la Formation continue des journalistes.

3.4.2 Conditions de travail

Radio Chablais veille à ce que tous ses collaborateurs bénéficient :

- de conditions de travail conformes au Droit du Travail et aux conditions accordées dans d'autres entreprises de la région, notamment en ce qui concerne les salaires, les vacances, le congé-maternité (16 semaines), etc ;
- de l'actuelle CCT Presse romande – Impressum pour les journalistes. Une CCT propre aux radios privées romandes est en cours de préparation avec Impressum. Elle devrait inclure les animateurs qui, désormais, peuvent suivre la formation du CRFJ ;
- de possibilités de formation continue ;

- de la possibilité d'organiser son temps de travail et de vacances dans le cadre de son service (rédaction, animation, technique, administration). Les collaborateurs soumis à des horaires de nuit ou irréguliers bénéficient d'une semaine de vacances supplémentaire.

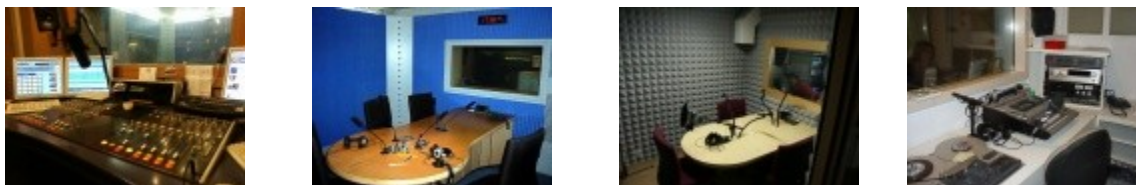
3.5 Production

3.5.1. Studios

Les studios et locaux administratifs de Radio Chablais sont répartis dans quatre appartements d'un immeuble locatif sis à la rue des Fours 11 à Monthey, pour une surface totale d'environ 580 m².

Le studio principal (12m²), la régie principale (9m²) et trois régies de montage (env. 5m² chacune) se situent au rez-de-chaussée, ainsi que la réception, et les postes de travail des animateurs et journalistes.

Le studio « pub » (8m²) et la régie « pub » (5m²) prévus pour l'enregistrement et le montage des spots publicitaires sont dans un des appartements du 1^{er} étage, avec les bureaux de RCR Publicité Sàrl. Le deuxième appartement du 1^{er} étage regroupe les bureaux du personnel administratif et des vendeurs de publicité.



Studios de Radios Chablais

3.5.2 Emplois fixes prévus

a) Rédaction

Nbre de places de travail fixes			Equivalents plein temps (EPT)	
«professionnels»	« formation »	Total	EPT actuels	Augmentation prévue en EPT
7	2	9	7.7	2

b) Animation

Nbre de places de travail fixes			Equivalents plein temps (EPT)	
«professionnels»	« formation »	Total	EPT actuels	Augmentation prévue en EPT
6	0	6	5.2	1.5

c) Technique

Nbre de places de travail fixes			Equivalents plein temps (EPT)	
«professionnels»	« formation »	Total	EPT actuels	Augmentation prévue en EPT
3	0	3	1.9	1

d) Administration

Nbre de places de travail fixes			Equivalents plein temps (EPT)	
«professionnels»	« formation »	Total	EPT actuels	Augmentation prévue en EPT
4	1	5	3.3	0

e) Acquisition de la publicité

L'acquisition de la publicité est assurée par l'entreprise RCR Publicité Sàrl.

3.5.3 Collaborations régulières

Radio Chablais fait partie des 8RR, union qui assure la gestion d'une rédaction commune aux huit radios privées partenaires. Les journalistes engagés par les 8RR couvrent l'actualité politique fédérale. De plus, cette union permet la couverture des événements sportifs majeurs en Suisse comme à l'étranger.

4. Financement

4.1 Fonds propres

Les documents suivants sont fournis à titre de garantie des fonds propres :

- 5.1.1 Les comptes annuels 2006 révisés (**annexe 9**).
- 5.1.2 Aucunes réserves tacites n'ont été créées.
- 5.1.3 La justification des fonds propres figure sur le bilan d'entrée de Radio Chablais SA, au 01.07.2007 (**annexe 11**).
- 5.1.4 Aucun plan d'assainissement n'est prévu, la société étant saine.

4.2 Fonds de tiers

Pour garantir les besoins en crédits supérieurs aux fonds propres:

- 4.2.1 une convention de crédit a été établie avec la banque UBS pour un montant maximum de Fr. 100'000.-. Cette somme est soumise à un cautionnement solidaire de RCR Publicité Sàrl, de Fr. 120'000.- (**annexe 12**) ;
- 4.2.2 aucuns engagements fermes illimités dans le temps pour les prêts dépassant 25% des fonds propres n'ont été conclus.

4.3 Plans

- 4.3.1 Plan d'investissements 2008-2012
- 4.3.2 Plan d'amortissements 2008-2012
- 4.3.3 Financement et amortissements financiers 2008-2012
- 4.3.4 Le compte prévisionnel de pertes et profits 2008-2012
- 4.3.5 Bilans 2008-2012 et tableau des mutations des valeurs
- 4.3.6 Ratios / indicateurs
- 4.3.7 Budget de trésorerie 2008
- 4.3.8 Tableau des rendements

Ces documents sont regroupés dans l'**annexe No 13** « planification financière 2008-2012 ». Il est précisé que les aspects comptables liés à l'introduction de la diffusion numérique ne sont pas pris en considération dans les documents annexés.

Le budget détaillé 2008 se trouve dans l'**annexe No 14**.

5. Informations sur les obligations particulières

5.1 Ressources humaines

Radio Chablais s'engage à respecter le droit en vigueur, en particulier les dispositions relevant du droit du travail et les conditions de travail usuelles dans la branche.

Les journalistes de Radio Chablais ont toujours bénéficié des conditions définies dans la convention collective de travail (CCT) qui lie Presse romande et Impressum. Une CCT propre aux radios régionales romandes est en cours d'élaboration, celle-ci inclut les animateurs également. Radio Chablais s'y ralliera. Tous les collaborateurs de Radio Chablais SA voient leur traitement annuel indexé en fin d'année.

Aujourd'hui, environ 66% des coûts d'exploitation de notre radio sont consacrés aux charges de personnel. Cette proportion sera maintenue dans les années à venir. Ces informations figurent dans la planification financière ci-jointe.

Radio Chablais SA accorde un accent particulier à la formation de son personnel depuis toujours. En effet, nous accueillons des journalistes-stagiaires pour une période de deux ans ; ceux-ci suivant la formation du Centre romande de formation des journalistes (CRFJ).

Depuis 2006, les animateurs peuvent bénéficier d'une formation comparable à celle des journalistes dans le cadre du CRFJ. Cette formation a été mise sur pied avec la RSR. Deux animateurs de notre radio ont déjà bénéficié de cette formation ; un autre suivra cette formation en 2008. Tous les frais relatifs à cette formation sont en pris en charge par notre entreprise.

5.2 Système de qualité

5.2.1 Concept de formation

Radio Chablais a, aussi, une tâche de formation. Cet objectif lui a été fixé par l'Association du Chablais. Dans la mesure du possible, elle s'adresse en priorité aux jeunes de la région.

A ce titre, Radio Chablais :

- forme des journalistes-stagiaires selon les normes définies par la profession en Suisse romande (Presse romande – SSR – Impressum). Cette formation de deux ans, en emploi, est complétée par les cours du CRFJ et aboutit à l'inscription au RP ;
- forme des animatrices et animateurs qui, depuis deux ans, suivent également les cours du CRFJ. Ces cours ont été mis sur pied, notamment, avec la RSR et Impressum, dans le but de donner une véritable reconnaissance à cette profession. L'octroi d'un « RP » devrait prochainement ponctuer cette formation ;
- est partenaire des cours organisés par la RRR (Union des radios régionales romandes) pour ses journalistes et animateurs. Ces cours de deux semaines sont donnés par des intervenants issus d'autres radios ou d'écoles de radio, suisses ou étrangers ;
- a accepté d'être un partenaire de la future Académie de Journalisme et des Médias de l'Université de Neuchâtel. Elle devrait en accueillir les étudiants pour des stages ;

- accueille régulièrement des stagiaires-étudiants. En général universitaires, ils envisagent la profession de journalistes. Leur travail est rémunéré. Des stages durent en général un mois ;
- forme une apprentie dans son administration ;
- accueille tout au long de l'année sur des périodes de 1 à 5 jours des élèves des écoles de la région qui veulent s'informer sur les professions de la radio ;
- facilite la formation continue de ses collaboratrices et collaborateurs (cours de langues à l'étranger, formation continue des journalistes...).

5.2.2 Séparation des activités rédactionnelles et économiques

Chaque journaliste de Radio Chablais a signé la déclaration des devoirs et des droits du/de la journaliste (annexe) par lesquels il s'engage à n'accepter aucun avantage, ni aucune promesse qui pourraient limiter son indépendance professionnelle ou l'expression de sa propre opinion et à s'interdire de confondre le métier de journaliste avec celui de publicitaire ; n'accepter aucune consigne, directe ou indirecte, des annonceurs publicitaires.

De plus, les activités commerciales, notamment la vente de publicité diffusée sur les ondes de Radio Chablais, sont assurées par RCR Publicité Sàrl et non par le personnel de Radio Chablais SA.

En outre, chaque journaliste et chaque animateur signe la charte rédactionnelle.

5.2.3 Contrôle de qualité

Radio Chablais est soucieuse de la qualité tant au niveau de la gestion de son entreprise qu'au niveau du programme offert à ses auditeurs. Elle tend à améliorer constamment ses prestations. La perspective de la nouvelle quote-part de redevance va permettre de développer des outils internes et externes de gestion de la qualité.

5.2.4 Audit de qualité externe

Radio Chablais se ralliera aux directives qui seront fixées dans le mandat de prestations pour le contrôle externe de la qualité.

Annexe 15 : charte rédactionnelle

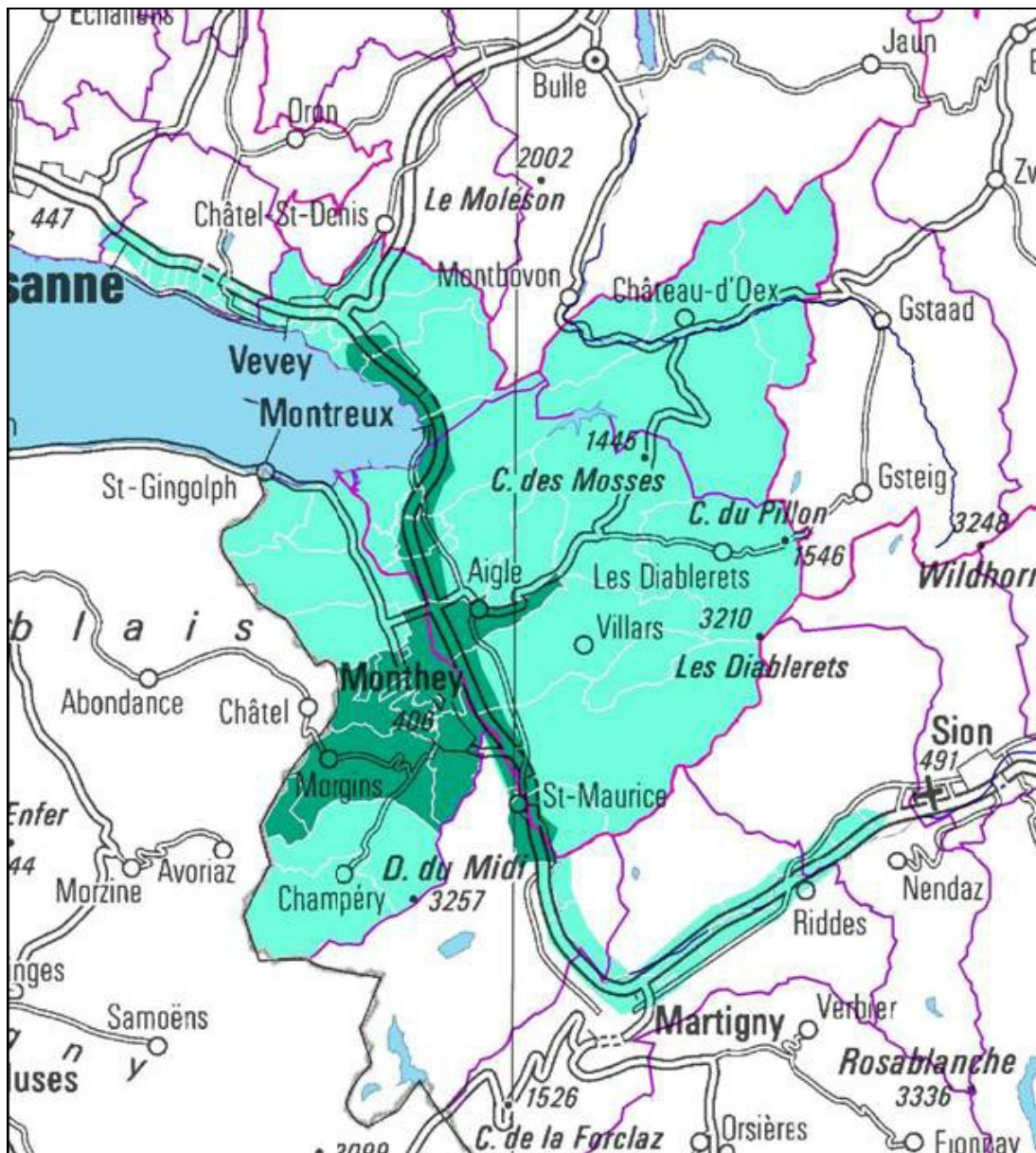
Annexe 16 : déclaration des devoirs et droits du/de la journaliste et ses directives

6. Diffusion

6.1 Zone Chablais

Zone de desserte: districts de Monthey, d'Aigle, du Pays d'Enhaut et de Vevey; autoroute A9 Ardon – Lausanne-Belmont

Zone centrale: agglomération de Monthey-Aigle; commune de St-Maurice; autoroute A9 St-Maurice – Vevey



6.2 Diffusion technique

Les travaux de mise à neuf de l'ensemble de nos émetteurs et l'installation du nouvel appareil dans la vallée du Rhône seront entrepris d'ici octobre 2008. Un dossier de présentation a été transmis à l'OFCOM qui nous a octroyé une quote-part de la redevance de réception de Fr. 207'163.-. Le solde sera pris en charge par notre radio (cf. plan d'investissements).

Le tableau ci-dessous vous présente la liste de nos émetteurs actuels avec leurs coordonnées géographiques.

Situation de l'émetteur	Type d'installation	Coordonnées de l'émetteur
Chamossaire	Emetteur N+1 Aumix, avec faisceau hertzien Sagem	571'000 / 130'660 (altitude 2'109 m.)
Château-d'Oex	Emetteur Aumix, avec récepteur Ball Aumix	576'098 / 144'672 (altitude 1'159 m.)
Monthey (les Giettes)	Emetteur Aumix, avec récepteur Ball Aumix	563'957 / 119'850 (altitude 1'102 m.)
Morgins (la Foilleuse)	Emetteur Aumix, avec récepteur Ball Aumix	555'428 / 119'458 (altitude 1'814 m.)
Les Diablerets	Emetteur Aumix, avec récepteur Ball Aumix	578'848 / 134'168 (altitude 1'500 m.)
Chalavornaire	Emetteur Aumix, avec récepteur Ball Aumix	555'255 / 135'160 (altitude 1'142 m.)

Un nouvel émetteur sera installé pour assurer la couverture de la zone allant jusqu'à Ardon. Son emplacement reste à définir ; cette question est en cours d'examen.

7. Services additionnels

Radio Chablais dépose une demande de concession FM sans pour autant perdre de vue que son futur pourra passer par la diffusion numérique.

A cette fin, elle participe, en commun avec la RRR, aux essais de radio HD conduits en Suisse centrale.

Elle a aussi admis le principe de demander une concession de diffusion DAB lorsque la mise en soumission sera ouverte en Suisse romande.

Cette démarche se fera de manière concertée avec les autres radios romandes et avec Romandie FM SA, société qui pourrait assurer la diffusion des programmes.

Par ailleurs et à l'image de tous les médias, Radio Chablais utilise son site Internet pour se faire connaître, diffuser son programme et publier des informations locales.

Cette synergie radio-web permet de dépasser le cadre régional, notamment pour atteindre les Chablaisiens expatriés ou les hôtes de la région.

Avec des techniques telles que le podcast, elle peut aussi pallier le problème que pose l'instantanéité de la radio en permettant la réécoute, ou l'écoute, de certains éléments du programme. Cela concerne en priorité les informations.



Site Internet Radio Chablais (2008), avec podcast



Site Internet Radio Chablais (2007)